SOCIÉTÉ

Des détenues aux fourneaux

CHÂLONS Suivre une formation fait partie des droits auxquels peuvent accéder les personnes incarcérées. À la maison d'arrêt de la ville préfecture, quatre femmes suivent cette année un enseignement de deux mois dédié aux métiers de bouche.

L'ESSENTIEL

- Depuis plus de cing ans, une forma tion aux métiers de bouche est propo sée aux femmes de la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne.
- · Cette année, quatre femmes ont été sélectionnées pour y apprendre les bases de la restauration.

 • Elles sont encadrées par un forma-
- teur professionnel, salarié au sein du centre châlonnais Alméa

CÉCILE MASSIN

a salle est exiguë, mais fonc-tionnelle. À l'intérieur: un four, des plaques de cuisson, et un plan de travail. Le strict mini-mum pour mener à bien la forma-tion aux « métiers de bouche » que donne pour la première fois cette année Sébastien Voilqué, interve-nant d'Alméa, auprès d'un petit groupe de femmes incarcérées à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne. Au sein de l'établissement péniten

Au sein de l'établissement péniten-tiaire, elles sont une vingtaine, pour environ 300 hommes. « Mais elles sont très occupées », soutient la directrice adjointe, Alix Pineau. La formation, dispensée une fois par an depuis plusieurs années, est particulièrement demandée par les détenues, développe cette der-pières » de pur choisir les particinière: «Pour choisir les partici-pantes, on prend en compte le com-portement en détention, bien plus que le motif d'incarcération. On regarde aussi l'intérêt que la formation peut avoir pour les personnes proches de la sortie, et puis on privi-légie celles qui ne travaillent pas. »

"La formation permet de reprendre goût à quelque chose et de partager des temps entre femmes"

Alix Pineau, directrice adjointe de la maison d'arrêt

Dernier critère, et non des moindres : « On leur fait passer un test d'aptitude, précise Dominique Legrand, fort de plus de trente ans d'expérience au sein de la maison d'arrêt, et aujourd'hui responsable activités, travail et formation. On vérifie que les détenues maîtrisent le français parce que pour cette forma-tion, c'est indispensable. » Cette année, elles sont quatre à

s'essayer, pendant plus de deux



mois, à « tout ce qui a trait à la cuisine », résume Dominique Legrand, de la conception de recettes, à la réalisation de plats, en passant par l'apprentissage des normes d'hygiène à respecter.

"POLIVOIR CHISINER DE BONNES CHOSES POUR CHEZ NOUS"

UE BONNES CHUSES PUUN CHEZ NOUS
Chacune a ses raisons, mais toutes
s'accordent sur une chose: « Ca fait
passer le temps, ça nous permet de
nous changer le moral... Et de manger mieux! », lance en riant Christine*, appuyée par le hochement
de tête affirmatif et les rires partagés, de Cheryl* Ruth*, et Laura* gés de Cheryl*, Ruth* et Laura*. «On ne veut pas forcément en faire notre métier, poursuit la jeune femme. C'est surtout pour cuisiner de bonnes choses chez nous, une fois qu'on sera sorties. » Ce que confirme leur formateur, d'un ton au moins aussi jovial : « Il n'y a pas une seule journée où je n'entends pas: "Ah

bah ça, je le referai à la maison!" Il faut dire que le menu est allé-chant. Sur un grand tableau blanc, Sébastien Voilqué a listé l'en-semble des plats que les quatre femmes pourraient concocter d'ici la fin de la formation, le 28 janvier. Au menu : tarte de poisson, potage de potimarron, soufflé au fromage, ou encore fricassé de volaille. Côté dessert, les apprenties cuisinières ne sont pas en reste : miroir passion framboise, mousse au choco-lat et beignets aux pommes font partie des propositions à étudier. « Et pour la tarte amandine, on peut remplacer les poires par du cassis ? » s'enquiert Alicia, rapidement ras-surée par le salarié du centre châ-lonnais Alméa. « Ah! Tant mieux! », lâche cette dernière d'un ton satisfait, suscitant le rire de ses codéte-nues, comme du personnel pénitentiaire.

Pour ne rien oublier de leurs dé-

couvertes, toutes ont devant elles un carnet de recettes qu'elles pour-ront garder. « Ça fait partie des ac-quis qu'elles auront à l'issue de la formation, précise Sébastien Voilqué, au même titre que l'attestation de compétences HACCP (sigle an-glais pour Hasard analysis critical control point, NDLR) qui leur servira si elles souhaitent travailler en restauration une fois sorties de pri-Ce sur quoi Alix Pineau et Domi-

nique Legrand tiennent tous deux à insister : « Cette formation, pour des personnes généralement éloignées de l'emploi, constitue une op gnées de l'emploi, constitue une op-portunité de reprendre un rythme de travail. » Plus largement, «ça per-met aussi de reprendre goût à quelque chose et de partager des temps entre femmes parce qu'il ne faut pas l'oublier, c'est aussi impor-tant, précise Alix Pineau. Et l'avan-tage que, la cuivine, c'est aus les tage avec la cuisine, c'est que les

- En prison, les détenus peuvent ier de formations, ainsi que
- Dans les deux cas, leur rémunération ne peut pas être inférieure à 1,67 euro de l'heure.
- À la maison d'arrêt de Châlons les femmes qui suivent la formation métiers de bouche sont rémunérées à hauteur de 2,26 euros par heure.

avancées sont visibles très rapidement. Elles sont fières I »

D'autres progrès sont moins direc-tement visibles à l'œil nu, mais sont tout aussi importants, selon le formateur: «En calculant les grammes et les kilos, elles font des maths sans s'en rendre compte! De-puis le début de la formation, on peut vraiment constater la différence, surtout que le fait d'être en pe-tit comité, c'est particulièrement propice à l'apprentissage. »

CINO JOURS PAR SEMAINE DE FORMATION

Et que la formation, « qui équivaut aux bases d'un CAP cuisine », est conséquente: d'une durée totale d'environ 125 heures, les cours sont dispensés à hauteur de trois jours et deux demi-journées par semaine pendant environ deux mois. « On maintient deux après-mi-di de libre pour qu'elles puissent avoir du temps pour les parloirs, précise Alix Pineau. Autrement, et c'est normal, personne ne voudrait s'inscrire. » Et ce malgré la rémunération de 2,26 euros de l'heure proposée en contrepartie. « Même si c'est faible, concède la directrice adjointe, ça permet de soulager les familles, et de contribuer à payer les parties civiles dans certains cas. Suivre cette formation permet aussi, pour celles qui le souhaitent, de candidater pour travailler à la prépara-tion des repas du personnel. Ça leur donne un avantage sur les autres détenues on va dire. »

Mais pour l'heure, dans la salle de cours, les discussions sont avant tout à l'élaboration du menu du 27 janvier, l'avant-dernier jour de formation. Et pour l'occasion, « je vous propose un menu plaisir, dé-clare, malicieux, Sébastien Voilqué. Réfléchissez à ce aui vous fait le plus envie! Mais abstenez-vous s'il s'agit de caviar ou de foie gras! », lâche ce dernier d'un ton rieur, sans se départir de son « humour auquel, ne vous inquiétez pas, elles ont fini par s'habituer! »
* Par souci de confidentialité, les noms ont été

changés

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)